

Bâtiment	Logement n°	Type	Niveau
B	B15	T4	R+1

SURFACES HABITABLES

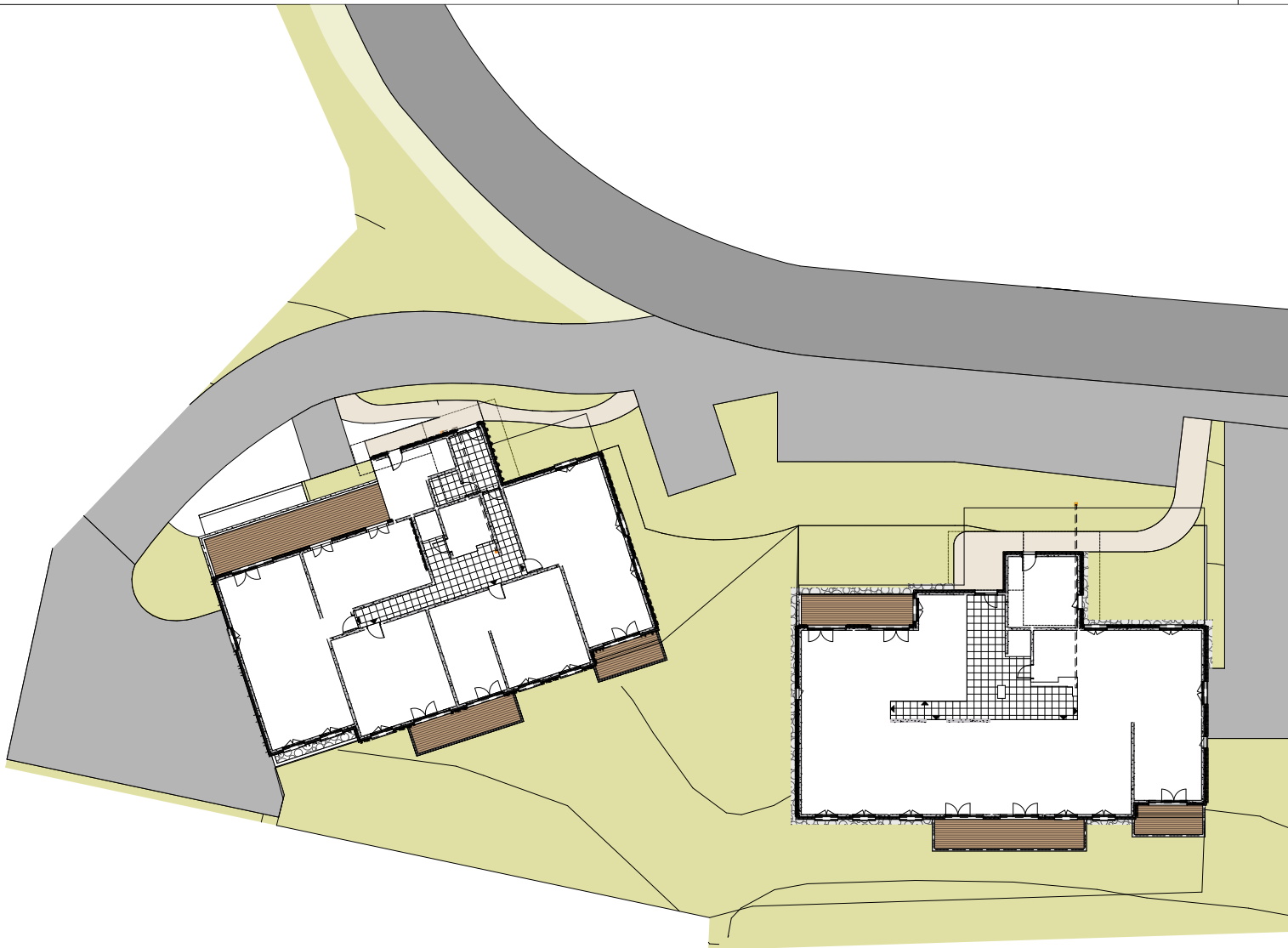
Chambre 1	9,88
Chambre 2	12,32
Chambre 3	10,63
Dgt	4,83
Entrée	5,81
Sdb	4,80
Séjour / cuisine	27,12
WC	1,82
Surface habitable	77,21 m²

Balcon 1	9,70
Balcon 2	2,10
	11,80 m²

La surface des placards est incluse dans celle des surfaces attenantes

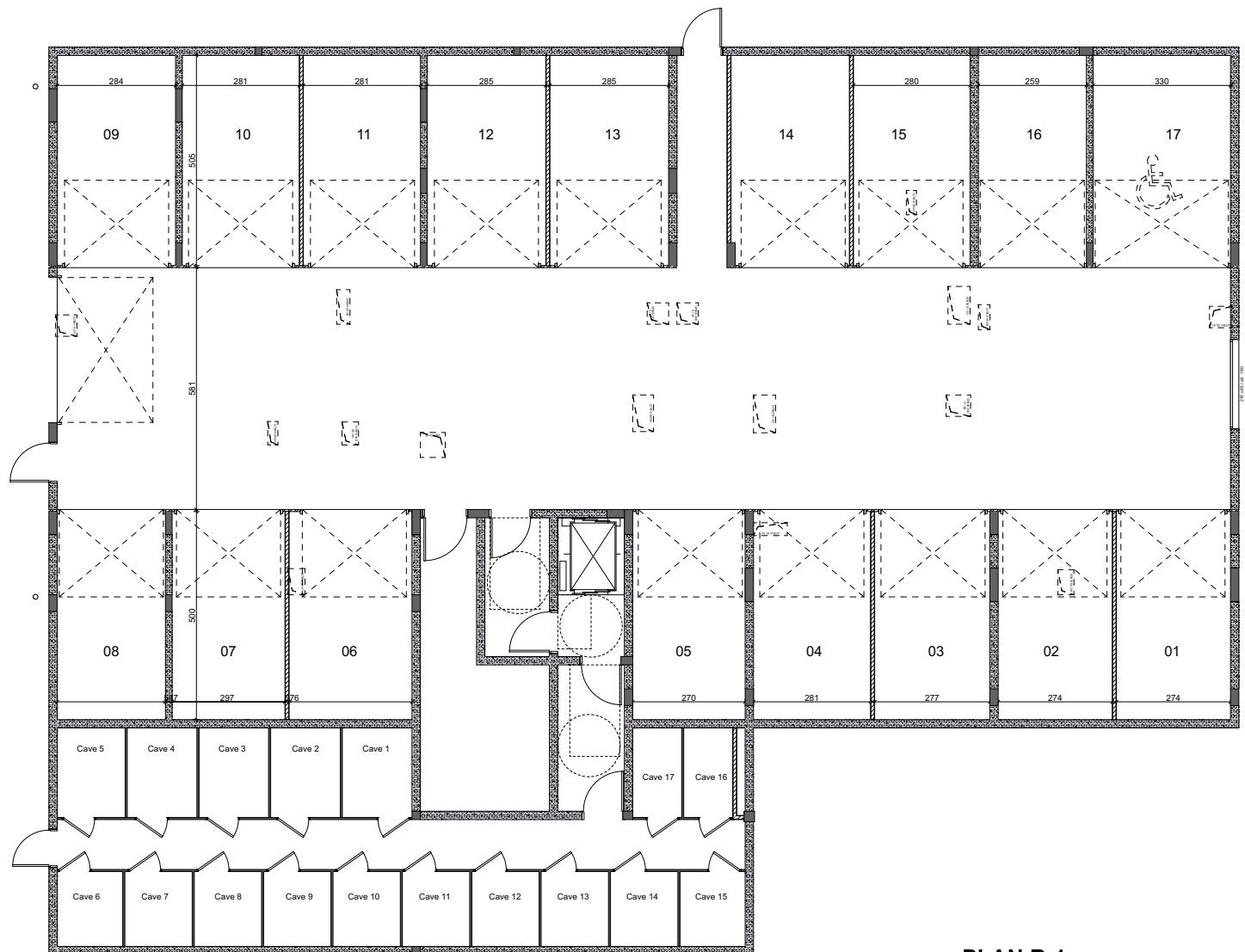
Al.	Allège
VRE	Volet Roulant Electrique
REF	Refrigerateur
LV	Lave Vaiselle
ML	Machine à Laver
PL	Placard
TE	Tableau Electrique
CH	Chaudière
///	Faux-plafond

"Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan dans les tolérances prévues. Les côtes et les surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les retombées, les faux plafonds, les dimensions des gaines techniques, ainsi que l'emplacement des éléments d'équipement dans les cuisines et salles de bains sont figurés à titre indicatif."



"Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan dans les tolérances prévues. Les côtes et les surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les retombées, les faux plafonds, les dimensions des gaines techniques, ainsi que l'emplacement des éléments d'équipement dans les cuisines et salles de bains sont figurés à titre indicatif."

Bâtiment			
B			



PLAN R-1
PARKINGS SOUS-SOL ET CAVES

Bâtiment	Logement n°	Type	Niveau
B			R-1

SURFACES GARAGES

Box 01	13,70
Box 02	13,70
Box 03	13,83
Box 04	14,05
Box 05	13,50
Box 06	14,75
Box 07	13,55
Box 08	13,00
Box 09	14,36
Box 10	14,19
Box 11	14,19
Box 12	14,39
Box 13	14,39
Box 14	13,84
Box 15	14,14
Box 16	13,10
Box 17	16,67
239,35 m²	

"Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan dans les tolérances prévues. Les côtes et les surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les retombées, les faux plafonds, les dimensions des gaines techniques, ainsi que l'emplacement des éléments d'équipement dans les cuisines et salles de bains sont figurés à titre indicatif."